

Revue de

DROIT FISCAL

5 JUIN 2008, HEBDOMADAIRE, N° 23 - ISSN 1279-8436

Directeur scientifique :
Patrick DIBOUT
Rédacteur en chef :
Thomas JACQUEMONT

366 **PROCÉDURES FISCALES**

Abus de droit : les implications de la jurisprudence communautaire sur la jurisprudence nationale

CJCE, 21 févr. 2008, note Olivier FOUQUET.

368 **Quel recours contre les rescrits ?**

CE, 26 mars 2008, concl. François SÉNERS, note Olivier FOUQUET.

Également cette semaine

- 358 **Abus de droit** - Substance, effets multiples et montage purement artificiel : une approche commune de la fraude à la loi ?
Étude par P. FERNOUX.
- 360 **Revenus fonciers** - Bail à construction : atténuation de la double imposition du bailleur qui cède le terrain au preneur (CE, 11 avr. 2008, note J.-P. MAUBLANC).
- 362 **TVA** - Feuilleton des péages : épisode « la TVA perdue dans le tunnel » (CE, 14 avr. 2008, concl. N. ESCAUT, note Y. SÉRANDOUR).
- 364 **Droit communautaire** - L'article 164 C neutralisé par le principe communautaire de libre circulation des capitaux (CAA Marseille, 21 déc. 2007, note F. DIEU).

Président-Directeur Général,

Directeur de la publication :

PHILIPPE CARILLON

Directeur éditorial,

GUILLAUME DEROUBAIX
guillaume.deroubaix@lexisnexis.fr

Directeur de la rédaction :

FRÉDÉRIC FORTIN
frederic.fortin@lexisnexis.fr

Rédacteur en chef :

THOMAS JACQUEMONT
thomas.jacquemont@lexisnexis.fr
TÉL. : 01.45.58.92.78

Éditeur-assistant :

ÉMILIE SÉNÉCAL
emilie.senecal@lexisnexis.fr

Secrétaire d'édition :

PATRICK GUIDONI
patrick.guidoni@lexisnexis.fr

Publicité :

DIRECTION COMMERCIALE : IM RÉGIE
23, RUE FAIDHERBE 75011 PARIS
DIRECTRICE DE CLIENTÈLE : CAROLINE SPIRE
TÉL. : 01.40.24.13.35
FAX : 01.40.24.22.70
c.spire@impub.fr

Comité scientifique :

MAURICE COZIAN, Professeur émérite
de l'Université de Bourgogne
PHILIPPE DEROUIN,
Avocat au Barreau de Paris
PATRICK DIBOUT,
Professeur à l'Université de Paris II
CLAIRE FAVRE, Présidente de la chambre
commerciale de la Cour de cassation
BENOÎT LEBRUN, Expert-comptable,
Commissaire aux comptes
PHILIPPE MARTIN, Président adjoint
de la section du contentieux du Conseil d'État
FRANÇOIS MARTIN-PÉRIDIER, Directeur fiscal
(PSA)

MICHEL TALY, Avocat au Barreau de Paris,

Ancien directeur du SLF

JÉRÔME TUROT, Avocat au Barreau de Paris

Correspondance :

THOMAS JACQUEMONT
LEXISNEXIS SA
REVUE DE DROIT FISCAL
141, RUE DE JAVEL
75747 PARIS CEDEX 15

Relations clients :

Tél. : 0 821 200 700
0,112 € puis 0,09 €/min à partir d'un poste fixe
<http://www.lexisnexis.fr>

Abonnement annuel 2008 :

• FRANCE (MÉTROPOLE) :

449,24 EUROS TTC

• DOM-TOM ET PAYS ÉTRANGERS :

475,20 EUROS HT

• PRIX DE VENTE AU NUMÉRO :

FRANCE (MÉTROPOLE) : 30,63 EUROS TTC

LEXISNEXIS SA

SA AU CAPITAL DE 1,584.800 EUROS

552 029 431 RCS PARIS

Principal associé :

REED ELSEVIER FRANCE SA

Siège social :

141, RUE DE JAVEL
75747 PARIS CEDEX 15
EVOLUPRINT - SGIT SAS
PARC INDUSTRIEL EURONORD
10, RUE DU PARC
31150 BRUGUIÈRES

N° Imprimeur : 3208

N° Éditeur : 4466

Dépôt légal : À PARUTION

Commission paritaire : N° 0908 T 83553

IN MEMORIAM



Maurice Cozian vient de nous quitter accidentellement, laissant un vide immense. Les témoignages d'affection affluent de toute part. Comment pourrait-il en être autrement pour tous ceux qui ont eu la chance de croiser son chemin ou de parcourir en sa compagnie un de ces sentiers de traverse qu'il affectionnait tant.

Personnage charismatique, le professeur Cozian ne pouvait laisser personne indifférent tant sa gentillesse, sa profonde culture de l'autre, son humour et ses anecdotes charmantes le rendaient attachant. Ses passages dans l'entreprise restaient toujours des moments lumineux tant il était capable de ces attentions qui sont l'écume du cœur et qui subsistaient longtemps après son départ.

L'histoire de Maurice Cozian et des Éditions techniques d'abord, des Éditions du JurisClasseur et de Litec ensuite et enfin de LexisNexis, représente avant tout une histoire d'amour de plusieurs décennies. Quarante ans de fidélité puisque le professeur Cozian a publié l'intégralité de ses ouvrages sous les mêmes couleurs de la Litec. Il y a longtemps qu'entre Maurice Cozian et la Litec, les JurisClasseurs, la Revue de droit fiscal, la Semaine Juridique et la Revue D.O Actualité, les liens respectueux qui se nouent naturellement entre Auteur et Éditeur se sont transformés en une épopée éditoriale amicale au cours de laquelle il aura tenu tous les rôles, occupé toutes les places : pilote, copilote, architecte, entraîneur, recruteur d'auteurs, conseiller avisé.

Mais quelles que soient la fonction assumée et l'importance du rôle joué, ses racines paysannes le conduiront à ne jamais se départir, en toutes circonstances, de sa simplicité et de son bon sens. Maurice Cozian ne cultivait pas une simplicité convenue, il l'incarnait avec naturel.

Doté d'une grande culture, Maurice Cozian aimait la littérature ; le ciel lui avait, en outre, donné le sens de la narration. De ses origines bretonnes, il avait conservé les qualités du barde au point d'être à peu près le seul auteur capable de mettre de la poésie dans l'enseignement de la fiscalité. À l'oral comme à l'écrit, ses formules faisaient mouche. Il jonglait si bien avec les mots qu'il finissait par redonner un visage humain au droit fiscal, dont il s'évertuait à démontrer que seuls des esprits déliés peuvent en percevoir les subtilités, invitant, ce faisant, les juristes à s'investir dans une discipline qui souffre parfois d'un déficit d'image injustifié.

Soucieux de ne pas nous laisser dépourvus, Maurice Cozian nous lègue son œuvre, unique et magistrale, mais surtout il nous laisse ses complices auxquels une partie de cette œuvre est déjà attachée, les professeurs Alain Viandier et Florence Deboissy.

Enfin, et peut-être plus encore, il nous laisse sa leçon d'humanité.

Alors, permettez-nous de vous dire une dernière fois : "merci, Monsieur le professeur".

Les Rédactions LexisNexis

Patrick Dibout, directeur scientifique de la Revue de droit fiscal

**Le présent numéro comporte deux encarts jetés intitulés « Code CGI »
et « Hors-série L'Année fiscale »**

© LexisNexis SA 2008

Cette œuvre est protégée par les dispositions du Code de la propriété intellectuelle, notamment par celles de ses dispositions relatives à la propriété littéraire et artistique et aux droits d'auteur. Ces droits sont la propriété exclusive de LexisNexis SA. Toute reproduction intégrale ou partielle, par quelque moyen que ce soit, non autorisée par LexisNexis SA ou ses ayants droit, est strictement interdite. LexisNexis SA se réserve notamment tous droits au titre de la reproduction par reprographie destinée à réaliser des copies de la présente œuvre sous quelque forme que ce soit aux fins de vente, de location, de publicité, de promotion ou de toute autre utilisation commerciale conformément aux dispositions de l'article L. 122-10 du Code de la propriété intellectuelle relatives à la gestion collective du droit de reproduction par reprographie.

Avertissement de l'éditeur : « Toute utilisation ou traitement automatisé, par des tiers, de données personnelles pouvant figurer dans cette revue sont formellement interdits ».